



ASSOCIATION GESTIONNAIRE
A.D.P.E.P. du RHÔNE METROPOLE DE LYON

Adresse : 109 rue du 1^{er} Mars – Parc Actimart de la Rize – 69100 Villeurbanne – Tél : 04 37 43 14 14

Déclarée le 24/03/1924 – Numéro : 3794 B – Préfecture du RHÔNE

SAAAS RUE DE FRANCE



RAPPORT d'ACTIVITE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITE	3
I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE.....	4
1. Agrément	4
2. Principaux axes du projet	4
II. LA POPULATION ACCUEILLIE.....	5
1. Origine géographique des personnes accompagnées.....	5
2. Répartition des enfants de la file active par âge	6
3. Scolarité	7
4. Evolution de la population	7
5. La liste d'attente	8
III. BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE.....	8
1. La file active	8
2. Le nombre de jours d'ouverture.....	8
3. L'accompagnement par les professionnels : activité par professionnel + nombre d'actes.....	9
4. L'organisation du service.....	33
4.1 La gestion du quotidien	33
4.2 Le travail de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité.....	33
5. La démarche qualité	34
IV. LES PARTENAIRES.....	35
1. Les familles	35
2. Les partenariats et les conventions	35
V. MOUVEMENT DU PERSONNEL	36
1. Arrivées / départs	36
2. Ajustement de poste.....	36
VI. PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION	37
VII. SYNTHESE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2020	38

RAPPORT D'ACTIVITE

ANALYSE DE L'ACTIVITE – EVOLUTION DE LA STRUCTURE

I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

1. Agrément

Le S3AS accompagne des enfants et adolescents déficients visuels âgés de 6 à 20 ans, scolarisés au sein de la Cité Scolaire René Pellet. Dans le cadre du CPOM, une place supplémentaire a été négociée en juin 2018 afin d'assurer, dans le cadre de l'insertion professionnelle, le : « suivi des 3 ans » d'une quinzaine de jeunes qui ont quitté le service.

L'agrément est ainsi passé de 80 à 81 places.

2. Principaux axes du projet

Comme tout SESSAD, la mission du S3AS est d'étayer la scolarisation, la formation, la socialisation et l'insertion professionnelle des jeunes suivis, en proposant des accompagnements adaptés à leurs besoins de compensation en terme de déficience visuelle, en tenant compte de leur âge, et en collaboration avec leur famille et la Cité Scolaire René Pellet.

► Le service a pour objectifs principaux de :

- Faciliter l'accès à l'autonomie dans la vie quotidienne, l'accès à la culture, aux loisirs de droit commun ;
- Permettre aux enfants d'acquérir les outils de compensation du handicap ;
- Permettre aux enfants de développer harmonieusement les différents aspects de leur personnalité.

► Les principes d'actions sont :

- Un appui à la scolarité (remédiation scolaire, gestuelle, accompagnement pédagogique, orthophonie, organisation du cartable...)
- Un appui à la socialisation et à l'inclusion sociale (Accompagnement éducatif, AVJ, scénarii sociaux, locomotion...)
- Un appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle (accompagnement et recherche stage, en coopération avec les enseignants de la CSR...)
- Un projet de soins et de prévention (consultations médicales – pédiatrie, pédopsychiatrie - suivi psychologique, psychomoteur, orthophonique, orthoptique.)

Les professionnels peuvent aussi intervenir dans l'environnement des jeunes dans le cadre de l'accompagnement du projet de vie.

Une dynamique d'amélioration continue de la qualité est à l'œuvre dans le service.

II. LA POPULATION ACCUEILLIE

1. Origine géographique des personnes accompagnées

Les enfants accompagnés viennent de toute la région Rhône-Alpes et en grande majorité du département du Rhône. Cette donnée est stable au fil des années.

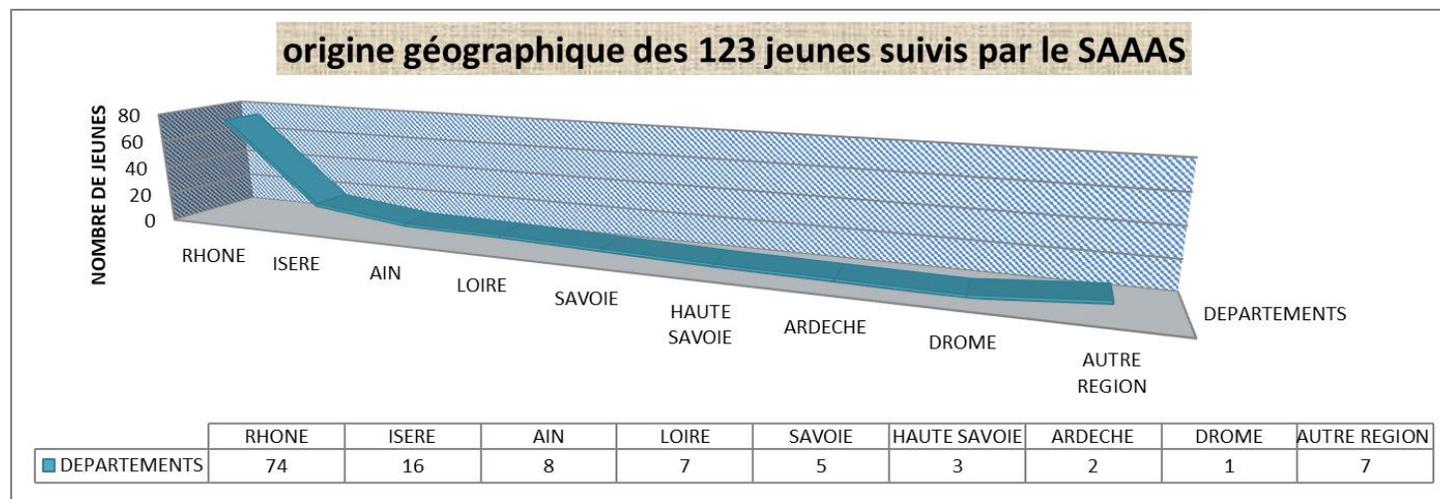
Pour les parents qui habitent loin, les professionnels privilégient les RDV téléphoniques et se rendent disponibles en périphérie des ESS pour les rencontrer.

La file active pour l'année 2019 est de 123 jeunes accompagnés selon les modalités suivantes :

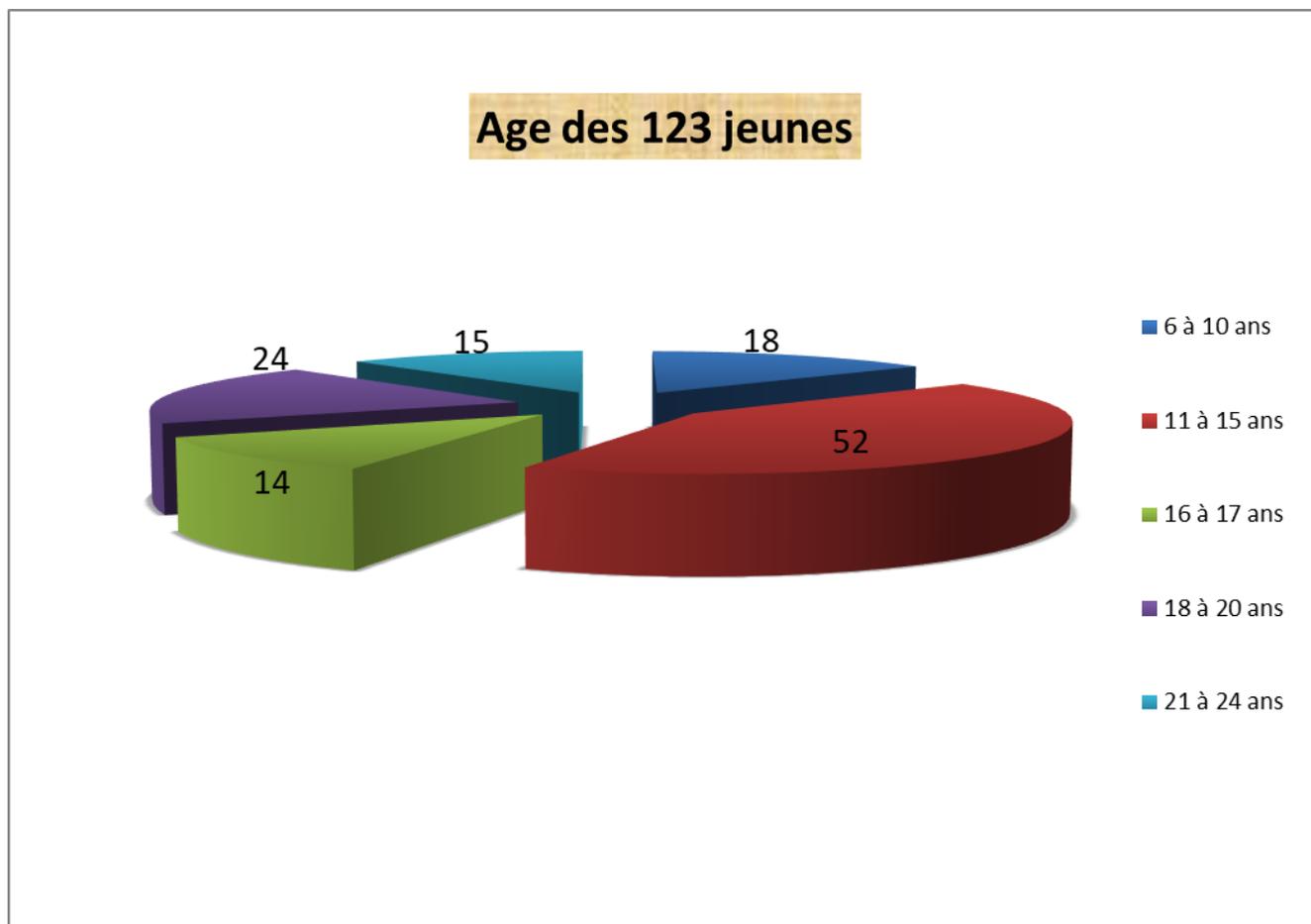
- Suivi régulier : 80 jeunes
- Suivi extérieur : 5 jeunes
- Suivi des trois ans : 38 jeunes

Département	Nb jeunes
RHONE	74
ISERE	16
AIN	8
LOIRE	7
SAVOIE	5
HAUTE SAVOIE	3
ARDECHE	2
DROME	1
AUTRE REGION	7

TOTAL FILE ACTIVE 123



2. Répartition des enfants de la file active par âge



3. Scolarité

Les enfants ou adolescents accompagnés sont tous scolarisés à la Cité Scolaire René Pellet qui est un établissement régional d'enseignement adapté (EREA) pour déficients visuels.

La cité scolaire accueille 257 jeunes du CP au baccalauréat professionnel dont 81 déficients visuels à la rentrée scolaire 2019. L'effectif de la population de déficients visuels est en baisse (90 l'année précédente)

- Ecole primaire : 22 élèves dont 21 déficients visuels
- Collège : 62 élèves dont 44 déficients visuels
- Lycée professionnel : 156 élèves dont 15 déficients visuels
- BTS : 17 élèves dont 1 déficient visuel

La répartition des enfants accompagnés par le service en suivi régulier par niveau scolaire est la suivante :

Primaire : 21 élèves

Collège : 44 élèves

Lycée : 15 élèves

Suivi extérieur : 5 élèves (il s'agit d'élèves DV, accompagnés de longue date par le service, qui sont à l'internat de la CSRP et en scolarisation ou en formation à l'extérieur).

Le service de suite à 3 ans, il a accompagné 38 jeunes en file active (détail de l'activité au paragraphe « accompagnement par les professionnels »

4. Evolution de la population

Comme mentionné au paragraphe précédent, la proportion d'élèves déficients visuels baisse d'année en année à la CSRP.

Il y a de plus en plus de jeunes présentant un retard scolaire important et/ou des troubles associés, sans forcément de lien avec des troubles cognitifs. Le S3AS adapte les accompagnements en proposant des séances de remédiation cognitive, des activités centrées sur la vie quotidienne, mais aussi de la relaxation et de la médiation musicale. Des actions individuelles et collectives sont mises en place auprès des professionnels.

Au collège et au lycée, la présence de l'ULIS permet certaines adaptations, essentiellement en matière d'adaptation de la scolarité avec un accompagnement encore plus individualisé.

A la rentrée scolaire 2019 pour le S3AS, la proportion d'entrée et de sortie est à peu près équilibrée avec 12 sorties pour 14 entrées.

Pour rappel en 2018 : 22 sortants, 7 entrants

Pour rappel en 2017 : 28 sortants, 24 entrants

Pour rappel en 2016 : 21 sortants, 20 entrants

Pour rappel en 2015 : 26 sortants, 18 entrants

5. La liste d'attente

Il n'y a pas de liste d'attente au S3AS. Les prestations sont ouvertes aux élèves de la Cité Scolaire René Pellet qui ont une notification de la MDPH.

III. BILAN DE L'ACTIVITE ET ORGANISATION DU SERVICE

1. La file active

La file active 2019 est de 123 jeunes.

2. Le nombre de jours d'ouverture

Le service a été ouvert 197 jours en 2019.

3. L'accompagnement par les professionnels : activité par professionnel + nombre d'actes

Professionnels	SUIVI ADMISSION		SUIVI 3 ANS		Total 2018	Total 2019	Ecart 2019 - 2018
	actes directs	actes indirects	actes directs	actes indirects			
Psychologue AC 0,41 ETP	338	426			675	764	89
Educatrice spécialisée AG 1ETP	1742	1222	22	6	2991	2992	1
Educatrice spécialisée ALA 1ETP	821	908	3	0		1732	1732
Psychologue CC 0,42 ETP	409	492			628	901	273
Psychomotricienne CW 0,50 ETP	586	314			879	900	21
Educatrice technique Spé CG 1ETP	109	216			1245	325	-920
Coordinatrice de Parcours CC 0,50 ETP	125	187	14	1	646	327	-319
Infirmière EL 0,50 ETP	256	265			507	521	14
Educateur spécialisé EB 1 ETP	1826	1238	1		2754	3065	311
Psychomotricienne IG 0,25 ETP	324	330			576	654	78
Orthoptiste 0,30 ETP					323	0	-323
Orthoptiste LBN 0, 50 ETP	418	345			791	763	-28
Educatrice spécialisée LB 1ETP	2329	1453	28	3	3287	3813	526
Enseignante CAEGADV MN 1 ETP	94	117		1	1201	212	-989
Assistante de service social MD 0,5 ETP	224	718	6	1	1453	949	-504
Pédopsychiatre MJC 0,11 ETP	98	2			94	100	6
Orthophoniste MS 0,50 ETP	429	375			541	804	263
Orthophoniste SB 0,20 ETP	37	14			0	51	51
Psychologue TB 0,31 ETP	254	314			458	568	110
Pédiatre VBC 0,048 ETP	76	6			88	82	-6
Educatrice spécialisée BC 1 ETP	1988	404	36	119	2754	2547	-207
Orthophoniste CB 0,20 ETP	19	166			138	185	47
	12502	9512	74	12	22655	22255	-400

Le tableau objective une activité globale plutôt stable.

L'activité de l'enseignante est en baisse du fait de son congé parental. La spécificité de son diplôme ne nous a pas permis de la remplacer.

La mission de l'éducatrice technique spécialisée s'est partiellement réorientée vers la création et le déploiement du « livre atelier »¹. Cette lourde préparation a entraîné une baisse importante des actes directs.

L'orthoptiste a baissé son temps de travail dans le cadre d'une pré-retraite (passage de 0,80 à 0,50 ETP). Malgré les recherches, il n'a pas été possible de recruter le complément de temps faute de candidature.

Les autres fluctuations tiennent à l'absentéisme ou le flux des usagers.

Pour chaque catégorie de professionnels, le détail de l'activité de l'année est la suivante :

➤ **Educateurs :**

● **Rappel des missions :**

Les missions des éducateurs sont multiples :

Coordination : Chaque éducateur a coordonné 20 Projets Individuels d'Accompagnements (P.I.A.) de janvier à août 2019 et 21 Projets Individuels d'Accompagnements de septembre à décembre 2019. Ainsi, les éducateurs font le lien entre les jeunes et leur famille, l'institution scolaire et les différents partenaires extérieurs (travailleurs sociaux, équipes médicales...). Après avoir participé à leur élaboration (récolte des informations auprès des différents intervenants, entretiens avec les jeunes et leurs parents, réunion de synthèse) les éducateurs sont attentifs au respect de ces projets. Les éducateurs participent avec accord de la famille aux Equipes de Suivis de Scolarisation (E.S.S.). La participation à ces réunions demande aux éducateurs une importante organisation et une adaptation à la semaine de leur emploi du temps. En effet, les ESS sont mises en place par rapport à la disponibilité des parents, des enseignants, et de l'enseignant référent. Les éducateurs proposent différentes modalités d'accompagnement auprès des jeunes, en fonction de leurs besoins.

Accompagnement éducatif : Les accompagnements éducatifs individuels et /ou en groupe se déclinent en fonction des besoins particuliers de chaque jeune, des différents moments de la journée, périodes de l'année (repas, après-repas, récréation, temps scolaire, temps libre, vacances...) et dans des lieux multiples (Cité Scolaire R. Pellet/EREA DV, écoles de secteur, domicile, quartier, lieux de séjours, centres sociaux, ...)

¹ Cf page 20

● **Description des accompagnements en groupe :**

Repas : Primaire : Des enfants du primaire nécessitant un suivi particulier (troubles associés, manque d'autonomie...), ont été accompagnés, par groupe de 4 à 6, par 2 éducateurs uniquement sur le temps de repas à la cantine, du fait de la modification des rythmes scolaires. Effectivement, les élèves de l'école primaire retournent en classe à 13H depuis septembre 2015.

Secondaire : Il y a eu des accompagnements lors des repas à la cantine pour les jeunes déficients visuels du secondaire. Ils consistent au travers du partage du repas à connaître et se faire connaître des jeunes DV, à entretenir les liens déjà existants et à repérer d'éventuels besoins de compensations.

L'après-repas : Un temps de rencontres et d'échanges sur le principe de la libre adhésion, autour de jeux de société et d'aide aux devoirs, est proposé aux collégiens et lycéens qui le souhaitent, les mardis et vendredis, de 13h15 à 13h55 depuis début novembre.

Groupe expression musicale : De janvier à juin, un groupe de 5 enfants de 6 à 8 ans a été mis en place, encadré par 2 éducatrices. A partir du mois de décembre, un groupe de 4 enfants de 6 et 7 ans a été mis en place. Le groupe est mené par 2 éducatrices.

Il s'agit de venir en appui du développement de l'enfant et de travailler des besoins repérés (stimuler la créativité, prendre confiance en soi et dans le groupe, stimuler les domaines sensoriel et psychomoteur, découvrir les instruments de musique et explorer les jeux sonores) à travers la musique qui est un média apprécié par ces enfants.

Groupe découverte : Du mois de mars à avril, 1 groupe de 6 enfants a bénéficié d'un cycle de 5 séances avec 2 éducatrices spécialisées, 1 ergothérapeute du CTRDV et une stagiaire éducatrice spécialisée sur le thème des épices. Les objectifs étaient d'enrichir les connaissances sur ces produits de la vie courante, éveiller à de nouvelles sensations en permettant de découvrir les différents états des épices et arômes en fonction des transformations possibles (racines, graines, en poudre, liquide...), d'enrichir le patrimoine sensoriel au niveau olfactif et gustatif, de travailler le toucher et les manipulations fines, et d'aborder les compensations multi-sensorielles.

Atelier cuisine : En lien avec l'internat scolaire, un atelier cuisine hebdomadaire est conduit par un éducateur, le soir après les cours. Il concerne les adolescents et jeunes majeurs des groupes dits « autonomes ». Il s'agit de réaliser un repas d'A à Z (y compris la vaisselle, mise de table, nettoyage des plans de travail...) et de le partager ensuite avec deux invités. Cet atelier mis en place en septembre 2008 a fonctionné jusqu'en 2010 sur le principe du volontariat. Devenu obligatoire et inclus dans le projet des groupes « autonomes » depuis septembre 2010, il fonctionne à nouveau sur le mode du volontariat depuis la rentrée 2018. Il concerne chaque année une vingtaine de jeunes (garçons et filles) qui participent individuellement à tour de rôle. Depuis le changement des personnels encadrants sur l'internat, l'éducateur a plus de difficultés à organiser le planning des jeunes concernés par l'atelier. Compte tenu de la baisse des effectifs, l'atelier a pu être proposé à des collégiens de 3^{ème}. Cette ouverture aux collégiens devrait se poursuivre en 2020.

Groupe éducatif du mercredi après-midi : De janvier à juin, 3 éducatrices-teur ont accompagné un groupe de 7 enfants de 7 à 11 ans, les mercredis : de 11h30 jusqu'à 17h. Ce groupe d'enfants à besoin particuliers était quasiment identique à celui de l'année précédente. Ce groupe, composé en fonction des P.I.A., avait pour objectifs principaux :

- la découverte d'activités adaptées à la déficience visuelle ou correspondantes aux besoins des enfants
- susciter le désir de sortir, d'avoir des loisirs en dehors du domicile et de l'école.
- aborder l'inconnu sans trop d'appréhension ni angoisse.
- intégrer, à terme, un club ou un atelier dans son quartier.
- vivre des temps en groupe.

La fluctuation des effectifs et l'évolution des problématiques rencontrées par les jeunes accompagnés par le service demandent une adaptation permanente des groupes proposés. Ainsi, depuis octobre, les 4 éducatrices-teur accompagnent 2 groupes de collégiens, en alternance. 1 groupe de 8 jeunes, âgés de 12 à 15 ans et 1 groupe de 12 jeunes, âgés de 12 à 14 ans.

Ces groupes « Ad'Au » (adolescence et autonomie) ont pour objectifs principaux :

- Aborder les problématiques liées à l'adolescence et le vécu du handicap.
- Développer l'autonomie au quotidien.

Séjours éducatifs : Trois séjours éducatifs ont été proposés :

- Un séjour « neige » de 3 jours pendant les vacances de février, avec 12 jeunes de 15 à 19 ans encadrés par 4 éducatrices-teur et une stagiaire éducatrice.
- Un séjour de 3 jours en Auvergne pendant les vacances de Pâques, avec 12 jeunes de 11 à 14 ans. Une jeune aveugle diabétique a pu participer à un séjour pour la première fois grâce à la présence de l'infirmière du service, en plus des 4 éducatrices-teur habituels. Une stagiaire éducatrice était présente.
- Un séjour de 3 jours (vendredi au dimanche) fin juin au Grau d'Agde a dû être annulé du fait de l'état de « vigilance rouge » décrétée dans l'Hérault. Pour les 10 enfants concernés, de 7 à 11 ans, cela s'est transformé en une journée au bord d'un plan d'eau de la région lyonnaise.

Les séjours permettent, notamment, de cerner avec plus de précision les difficultés des jeunes dans la vie quotidienne, de travailler les capacités d'adaptation et la séparation avec le milieu familial. Des enfants qui n'étaient jamais partis en dehors de leur famille, ont ainsi pu en faire l'expérience. En effet, la relation de confiance établie au fil du temps avec l'équipe et la brièveté de ces séjours favorisent l'adhésion des enfants et de leurs parents à ce type de projet. Malheureusement, la contrainte légale du veilleur de nuit, outre l'augmentation du coût des séjours, limite la location des gîtes agréés « classiques » où un travail autour des repas et une plus grande liberté de rythme sont possibles. En effet, quasiment seuls les lieux spécialisés avec pension complète proposent le service d'un veilleur de nuit. Cependant, le recours à une agence d'intérim a pu pallier ce problème malgré un surcoût important.

Scénarii sociaux : Ce groupe de 8 jeunes a été mis en place de novembre 2018 jusqu'à mai 2019 par une éducatrice et une coordinatrice de parcours le lundi de 17h à 18h : l'objectif étant de proposer aux jeunes un espace de parole, travailler la posture, la présentation face à un employeur, travailler l'organisation pour la recherche de stages, proposer des simulations d'entretiens, préparation aux différents forums liés à l'orientation, pouvoir s'exprimer sur le handicap.

Travail pluridisciplinaire et en partenariat : Ce travail se poursuit avec la mise en place de différentes collaborations (notamment sous forme « d'atelier » en binôme) : éducatrices, ergothérapeute, assistante de service sociale, orthophoniste, orthoptiste, psychologue, éducateur technique, instructrice en locomotion et enseignant. Un travail de création de partenariat est aussi mené avec par exemple des centres sociaux, des clubs de sport ou des ESAT comme Gallieni et Witkowska.

Une éducatrice participe au dispositif thérapeutique « scénodrame » avec deux psychologues du service depuis Novembre.

• **Description des accompagnements individuels :**

Médiation musicale :

Des accompagnements individuels ont été proposés pour 3 jeunes de 8, 9 et 14 ans, en fonction des besoins établis lors des P.I.A. Ces jeunes présentent tous les 3 des difficultés dans leur scolarité avec des troubles associés freinant les apprentissages. Différents aspects y sont travaillés : confiance en soi, stimuler l'ouïe, développer le toucher, découvrir des instruments, favoriser l'expression, travailler sur la mémoire, s'ouvrir à de nouvelles musiques, faire du lien avec les apprentissages scolaires, favoriser la prise en compte de l'autre... Après plusieurs années de pratique, il ressort que la musique est un support particulièrement intéressant dans l'accompagnement éducatif des jeunes déficients visuels. La musique permet de mettre en éveil tous les sens et ainsi de rendre les jeunes plus réceptifs au monde qui les entoure en ayant plus confiance en eux et en rendant l'extérieur moins anxiogène. La musique reste un outil de médiation éducatif et non un cours à proprement parler. D'autres besoins ont été repérés chez plusieurs jeunes mais l'éducatrice formée à cette médiation ne peut, du fait d'une charge de travail déjà importante, absorber plus d'accompagnements.

Rencontres familles : Les éducateurs sont également amenés ponctuellement, ou régulièrement, en fonction des besoins à rencontrer les familles et/ou les jeunes à leur domicile et/ou au service. Toutes les familles ont été rencontrées dans des cadres différents : domicile, ESS, PIA, admission dans le service, rendez-vous dans le service... En fonction des familles et des besoins des jeunes, le nombre de rencontres est très fluctuant. Se rajoutent des contacts téléphoniques et/ou par mails réguliers.

Accompagnements scolaires et organisationnels : Des suivis occasionnels ou réguliers sont mis en place pour des collégiens ou des élèves du primaire, en collaboration avec les professeurs. Ils constituent autant de temps d'échanges et permettent d'exprimer des ressentis et d'aborder des sujets dépassant le cadre scolaire.

Suivi des 3 ans : Dans le cadre du suivi des jeunes suites à leur départ du service, certains nécessitent la poursuite d'un accompagnement de transition. Il se décline sous plusieurs formes : lien téléphonique, visite en entreprise, repérage de trajets, travail au domicile...

- De fin août à décembre : un éducateur a accompagné une jeune dans l'installation dans son studio, la prise de repère dans le quartier et les différents trajets quotidiens, le lien avec la mission handicap de l'université.

Le suivi des 3 ans peut se montrer chronophage en fonction des années puisque certains jeunes sans solutions doivent être beaucoup épaulés dans leurs démarches ce qui génère beaucoup d'heures d'accompagnements. L'embauche de la coordinatrice de parcours vient soulager en majeure partie les éducateurs de cette mission.

Insertion professionnelle : Une éducatrice a été formée sur 3 journées sur cette mission Insertion Professionnelle et est partie à la retraite au mois de Juillet. Une éducatrice a pris le relais depuis. Elle travaille en lien avec l'assistante sociale, la coordinatrice de parcours, 2 psychologues du S3AS RDF, la famille, les professeurs et les 3 autres éducateurs. L'action concerne les jeunes collégiens de 4^{ème} et 3^{ème}, les lycéens en formation professionnelle en 1^{ère} et terminale, en recherche de stages, en poursuite d'études ou susceptibles de quitter la scolarité et entrer dans la vie professionnelle. La mission est de préparer ces jeunes à leur sortie de la CSRP, les accompagner dans leur autonomie en vue de l'insertion scolaire, universitaire, professionnelle, et sociale, à travers les accompagnements ci-dessous :

- Des entretiens individuels ont été mis en place à la demande pour les jeunes de 3^{ème} et lycéens afin de déterminer les besoins et les demandes, réfléchir sur l'orientation, les aider à se projeter dans leur insertion scolaire ou professionnelle et les soutenir dans l'élaboration et la réalisation de leur projet.
- Des accompagnements pour recherche et présentation sur des lieux de stages, des repérages de trajets, des accompagnements au Mondial des Métiers, forum de l'ARPEJH, l'accompagnement d'une jeune majeure sur une demi-journée à la CCI, à la SEPR, accompagnements à des journées portes ouvertes.
- Une connaissance et un accès aux droits, une sensibilisation à propos des organismes (MDPH, CAF, CPAM, Mairie etc.) sont également proposés.
- La permanence : Depuis octobre, une permanence en lien avec l'insertion sociale et professionnelle est mise en place les mardis et les vendredis de 13h15 à 14h. 1 éducateur tient la permanence du vendredi. La permanence s'adresse principalement aux collégiens à partir de la 4^{ème} et aux lycéens sur le principe de la libre adhésion. La permanence se tient dans les locaux du S3AS. Il est possible de rencontrer un psychologue lors de la permanence du mardi. Les jeunes peuvent se saisir de cet espace pour des questions d'orientation scolaire (recherches de formation et/ou de stages, appels téléphoniques, ...), pour des questions en lien avec leur insertion sociale (autonomie dans la vie quotidienne, demande pour repérer un trajet, démarches auprès des administrations, gestion du handicap visuel, etc.) et insertion professionnelle (recherche d'un stage et/ ou d'un apprentissage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, lien avec d'autres services, ...). Un rendez-vous peut être proposé sur un autre temps si la demande du jeune nécessite un accompagnement de proximité. Les permanences sont tenues par un éducateur tous les vendredis de 13h15 à 14h.

Accompagnement dans les déplacements : Les éducateurs travaillent en lien avec les instructrices en locomotion du CTRDV (prise de relais, mise en place d'accompagnements ponctuels et/ou réguliers à l'intérieur ou à l'extérieur de la Cité Scolaire). Un éducateur diplômé ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle), intervient plus particulièrement dans les déplacements pour certains jeunes et propose des accompagnements spécifiques en locomotion.

Accompagnement en AVJ (activités de la vie journalière): accompagner le jeune dans la réalisation en autonomie de tâches et des gestes de la vie quotidienne (cuisine, ménage, rangement, habillage, gestes spécifiques comme les lacets, etc.) en lui permettant de découvrir et de se saisir des outils et techniques de compensation multi-sensorielle, en l'accompagnant à exploiter au mieux son potentiel visuel (quand cela est possible), en favorisant un travail sur l'organisation et la prise de confiance.

● **Faits marquants de l'année :**

- Une éducatrice est partie à la retraite en juillet. Une nouvelle éducatrice a intégré l'équipe en août.
- 1 éducatrice a accompagné un jeune en inclusion en seconde horticole dans un lycée professionnel en lien avec l'assistante de service social du S3AS, de janvier à juin. Depuis Septembre, 4 jeunes scolarisés dans des lycées extérieurs à la CSRP sont accompagnés par 3 éducatrices coordinatrices (lien avec l'équipe pédagogique, le CTRDV pour les adaptations, le jeune et la famille). Cela génère une charge de travail importante du fait des temps de trajet ; du nécessaire lien avec les jeunes et leurs familles, avec les équipes pédagogiques et les partenaires. Les éducatrices ne sont pas étayées par un enseignant spécialisé et rencontrent des difficultés dans l'accompagnement de ces jeunes.
- Les éducateurs ont accueilli et accompagné une stagiaire en formation d'éducateur spécialisé de janvier à juin.

Les éducateurs ont participé à plusieurs formations et rencontres :

- Participation de tous à une demi-journée de formation sur l'éthique.
- 2 éducateurs ont participé à une formation de 2 jours sur l'interculturalité.
- 1 éducateur a participé à 4 demi-journées de l'A.L.F.P.H.V. : évolutions et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle.
- 2 journées de travail et d'échanges interprofessionnels dans le cadre du « S.A.R.A.D.V. ».
- Participation aux 2 réunions de rentrée avec les parents du primaire et du secondaire
- 3 éducatrices-teur ont participé à la préparation et l'animation d'1 matinée « fratrie » sur le thème des 5 sens.
- 1 éducatrice a participé au « café des parents » sur le thème des « écrans ».
- Participation à la réactualisation des documents du service.
- Participation à la préparation, à l'organisation et à la mise en œuvre du Critérium de Torball pour 3 éducatrices-teur.
- 3 éducatrices-eur ont participé partiellement à la classe verte de l'école primaire en Isère.

- 1 Réunion sur la sensibilisation de la déficience visuelle auprès des AESH présent sur la demi-pension
- Sensibilisation à la déficience visuelle de 22 professeurs et AESH par 2 éducatrices-teur sur une demi-journée en collaboration avec le CTRDV.
- 2 éducatrices participent aux réunions internes « Qualité de Vie au Travail ». 1 éducatrice participe au Copil « Qualité de Vie au travail » au niveau associatif avec une psychologue.
- 2 éducatrices-teur participent au groupe « démarche qualité ».
- 1 éducatrice a participé à 2 journées RIP (Réfèrent Insertion Professionnelle) en janvier et en mai. Suite à son départ en retraite, 1 éducatrice a participé à 1 journée RIP en Octobre.

2 éducatrices suivent une formation qualifiante ou diplômante :

- 1 éducatrice a participé à la formation « Tuteur de proximité : les bases », module 1 de 40 heures réparties sur 6 journées de Juin à Octobre.
- 1 éducatrice spécialisée poursuit une formation DEIS (Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale) depuis octobre 2018. Elle est absente à raison d'une semaine environ chaque mois sans être remplacée. Se rajoute à cela depuis septembre, une étude de terrain qui nécessite une prise d'heures flottantes en plus des horaires de formation fixent, ce qui demande beaucoup de réajustements à l'équipe et à l'éducatrice concernée.

➤ **Educatrice technique spécialisée :**

Le travail en atelier :

Les enfants des classes de l'école primaire de la CSRP sont accueillis en atelier en groupe classe. Le programme d'adaptation du programme EN se fait en atelier et est travaillé en amont avec le professeur des écoles responsable de la classe.

Le groupe classe de CP/CE1 a travaillé sur :

Au second trimestre : poursuite du travail de découverte des matériaux, réalisations de formes plus élaborées, toujours en lien avec des thèmes liés au quotidien des enfants, plus un travail autour du carnaval.

Au dernier trimestre : suite du travail de modelage sur les formes simples, finalisation par des rendus en volumes plus conséquent. Début du travail en équipe autour d'une fresque pour la classe.

Au premier trimestre avec la nouvelle classe de CP : découverte du matériau terre, modelage de formes simples, thèmes autour du quotidien des enfants.

Le groupe classe de CE2 :

Au second trimestre : poursuite du travail en modelage /bas-relief commencé au premier trimestre. Découverte de matériaux et textures différents, travail sur le thème de l'habitat.

Au dernier trimestre : Réalisation de maquettes tactiles sur le thème de l'habitat, visite de lieux pour se confronter au réel.

Premier trimestre avec la nouvelle classe de CE1/CE2 : travail sur le thème de l'automne, réalisations de bas-reliefs, travail de modelage sur les formes simples pour consolider les acquis.

Le groupe classe de CM1 :

Au second trimestre :

Réalisations de modelage sur le thème du carnaval et des masques.

Apprentissages de gestes liés au besoin de travail autour de la réalisation de masques.

Travail sur la couleur et leur représentation plastique.

Au dernier trimestre :

Fresques et autoportrait avec découverte d'artistes ayant travaillé sur ce sujet.

Travail en bas-relief sur son auto portrait, lien avec des textes d'auteur.

Au premier trimestre avec la nouvelle classe de CM1 :

Thème principal : l'habitat utopique, travaille en collaboration avec la classe de CAP vannerie de la CSRP. Apprentissage de gestes liés aux différentes techniques.

Le groupe classe de CM2 :

Au second trimestre : Travail autour de l'œuvre « La flûte enchantée »

Réalisations faisant référence à celle-ci, gestes pratiques de modelage.

Au dernier trimestre : finalisation du travail autour de l'opéra.

Production de costumes et de décors, pour une représentation à montrer aux familles.

Au premier trimestre : travail autour de la fabrication de papier recyclé.

Atelier d'apprentissage dans un atelier de professionnel, gestes techniques à acquérir autour de la fabrication de cadres etc. ...

Travail avec le collège de la CSRP : groupe de travail avec des élèves de quatrième autour du Livre Atelier Chagall.

Atelier Lupia : permettant d'accompagner des jeunes sur des temps de travail en gestuelle adaptée une fois par semaine sur une ou deux heures consécutives.

➤ **Enseignante CAEGADV :**

● **Rappel de la mission :**

L'activité de l'année 2019 se concentre uniquement de janvier à juillet, la professionnelle était en congé maternité en fin d'année.

Travail sur l'apprentissage des mathématiques pour des élèves au cours préparatoire ainsi que le renforcement et la poursuite de cet apprentissage pour des élèves en CE1, poursuite de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en braille pour des élèves en CE1, des remédiations pédagogiques auprès des élèves présentant un retard, notamment en français et en mathématiques, ainsi qu'individuellement ou par petits groupes. Les séances se construisent en lien avec la progression de l'enseignant.

Intervention d'une journée et demie auprès des élèves qui travaillent en braille en moyenne et grande section suivis par le CAMSP DV avec visites dans les écoles pour étayer les équipes enseignantes et initiation au pré-braille.

Interventions dans d'autres services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes avec le livre-atelier.

● **Description des accompagnements en groupe :**

- Avec les élèves de CP qui travaillent en braille :
 - Acquisition progressive de méthodes de travail adaptées à chaque élève.
 - Apprentissage du calcul en braille,
 - La découverte ou approfondissement des outils spécifiques avec pour objectif leur utilisation de manière efficace et autonome.

- Avec les élèves de CP qui travaillent en noir :
 - Mathématiques.

- Avec les élèves de CE1 qui travaillent en braille :
 - Programme aménagé de mathématiques (niveau CP-CE1).

- Avec les élèves de CE1 qui travaillent en braille :

- Approfondissement et perfectionnement de la lecture en braille.
- Production d'écrits.
- Avec les élèves de CM2 qui travaillent en braille :
 - Géométrie.
- Avec les élèves en difficulté, en lecture et en mathématiques, il s'agit de :
 - Renforcer le programme suivi en classe ou de l'adapter en fonction du niveau de l'élève.
- Avec deux élèves du CM2 :
 - Binôme avec une orthophoniste : travail sur la compréhension de l'écrit.

• **Description des accompagnements individuels**

- Avec les élèves en moyenne et grande section :
 - Travailler le repérage tactile,
 - Initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul en braille,
 - La découverte des outils spécifiques,
 - Échanges et conseils auprès des enseignants d'accueil.

Nombre d'enfants braillistes suivis : 10 + 8 au CAMSP DV

Nombre d'enfants noiristes suivis : 3

Ces modes de prises en charge doivent être réguliers, afin de progresser et se faire en lien avec l'enseignant de la classe.

L'activité de l'enseignante CAEGADV est rendue complexe par l'importante hétérogénéité des niveaux des élèves de l'école primaire. Cela nécessite une adaptabilité accrue et un lien étroit avec les enseignants.

• **Le livre-atelier :**

L'éducatrice technique spécialisée et l'enseignante spécialisée, ont conçu un nouvel outil : le livre-atelier qui permet aux jeunes déficients visuels de s'approprier des compétences du programme scolaire de l'Éducation Nationale au travers d'un outil qui allie expérimentations et notions. Ce livre-atelier permet d'intervenir de façon pluridisciplinaire auprès des jeunes déficients visuels suivis par le service, d'autres services mais aussi en inclusion.

Nous avons été amenées à travailler avec cet outil dans différents services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont l'IES les Primevères, le CRDV de Clermont-Ferrand et le SIAAM 01.

Nous avons également travaillé avec le musée de la Préhistoire à Solutré (rencontres régulières avec le conservateur et travail avec les enfants des différents services précités) ainsi qu'avec l'INPI.

➤ **Psychomotriciennes :**

● **Rappel de la mission :**

Au sein du S3AS Rue de France il y a deux psychomotriciennes, une à 50% ETP et une à 25% ETP.

La psychomotricienne agit par l'intermédiaire du corps auprès de la personne considérée dans sa globalité. Elle utilise les possibilités de mouvement du corps, d'expression et de relation.

En travaillant sur le corps, nous cherchons à permettre une évolution psychique, à aider à retrouver un meilleur équilibre global (corporel, émotionnel...), ce qui favorise un ajustement plus harmonieux avec l'environnement.

La population déficiente visuelle du S3AS éprouve plus particulièrement des difficultés dans la découverte et l'exploration du mouvement (praxies, coordinations et dissociations, graphisme, équilibre...), dans la prise de conscience de son corps, dans la découverte et la maîtrise de l'espace et de l'environnement et dans les interactions avec les autres.

Les séances de psychomotricité s'ouvrent donc sur un soin global visant au développement de la conscience de soi, de l'aisance motrice en considérant la place du handicap visuel dans la construction de soi.

Le travail de la psychomotricienne implique également un travail de rédaction, de réunion permettant l'élaboration des projets des jeunes accueillis dans le service, la préparation des séances et le travail d'élaboration, un contact ponctuel avec les coordinateurs et les autres professionnels.

S'ajoute également un travail administratif comme la mise à jour du tableau de relevé d'heures, le renseignement du dossier informatisé (Médiatteam), la participation à l'écriture du projet du service, la démarche qualité... Nous participons aux réunions de service, projet d'accompagnement médico-social, analyse de la pratique professionnelle.

Les psychomotriciennes sont en lien avec la famille, les professeurs des écoles des enfants suivis et les partenaires extérieurs (suivis libéraux).

Elles travaillent auprès des jeunes au travers de séances individuelles ou groupales. Les accompagnements peuvent se faire également en binômes avec les autres professionnels du service.

Nous participons aux réunions de service et aux projets individualisés d'accompagnements ainsi qu'à des projets de regroupements ponctuels avec les familles (matinée fratrie, journée famille...) qui impliquent du temps important d'organisation.

● **Description des accompagnements en groupe :**

Cette année 9 groupes ont été animés par les psychomotriciennes.

Poursuite du groupe avec **trois jeunes filles adolescentes** autour de l'expression corporelle. Les objectifs de ce groupe sont de favoriser l'écoute de soi et de ses ressentis, développer l'aisance motrice en prenant en compte ses possibilités, leur offrir un espace de détente, soutenir une image du corps et de soi positive. Nous mettons également l'accent sur le respect du temps de parole de chacun, l'écoute de l'autre, le partage d'expériences et des propositions de chacune.

Le travail s'organisait autour du plaisir au travers de mouvements, de la danse, d'exercices de conscience corporelle, de détente et de relaxation.

Un accompagnement conjoint psychomotricienne - professeur d'EPS se poursuit. Nous accueillons une douzaine d'enfants le **mercredi après-midi** inscrit soit au S3AS RDF soit au S3AS RDB.

Sur des activités sportives, la psychomotricienne apporte son regard spécifique sur l'investissement corporel, la conscience de soi et l'appréhension des potentialités et limites des jeunes. Cela permet également de voir les jeunes dans une situation différente, d'ajuster et d'enrichir son regard. Les objectifs d'un travail en groupe sont d'essayer de travailler sur la « rencontre » de l'autre à travers un travail corporel, une expérimentation de l'espace, du geste, de la motricité fine, un travail autour de l'aisance motrice et la prise de conscience du corps et de ses limites. Les situations de jeux à plusieurs permettent d'apprendre à trouver sa place dans le groupe ainsi qu'à faire une place à l'autre de travailler le lien aux autres, l'affirmation de soi et la mise en confiance, de pouvoir s'autoriser à prendre de plus en plus la parole et poursuivre son individualisation en s'appuyant sur autrui.

Nous avons également participé à trois compétitions : athlétisme à Vittel sur deux jours avec une nuitée, natation à Besançon et torball à Dardilly. Cette dernière est organisée par le S3AS et demande beaucoup de temps de préparation.

La poursuite d'un **groupe de Psychodrame** a concerné 6 collégiens de janvier à juin 2019. De septembre à décembre 2019, **deux groupes de psychodrame** ont été mis en place en alternance une semaine sur deux. Un groupe était composé de jeunes brailleuses et l'autre de jeunes non-brailleuses. Ces groupes sont co-animés par une psychologue et une psychomotricienne.

Le « *groupe de psychodrame* » est présenté aux jeunes et à leur famille comme un moyen de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais de jeu de rôle et d'improvisations autour d'un thème. La présence de la psychomotricienne introduit un travail corporel qui permet de lever certains « blocages » (qui n'arrivent pas toujours à être verbalisés), de dédramatiser certaines situations ou de mettre en évidence un besoin de suivi plus spécifique en psychomotricité.

De janvier à juin 2019, nous avons également proposé **un petit groupe** de deux jeunes garçons suivis par une psychomotricienne et une psychologue. Les objectifs sont de travailler autour de la conscience de soi et de la prise en compte d'autrui.

Un **autre groupe de deux garçons** a débuté en novembre 2019 avec une éducatrice spécialisée. Il a pour but de travailler la socialisation par le biais d'activités corporelles.

Le « **groupe mallette** » s'est poursuivi de janvier à juin 2019. Le travail s'organise autour de la réalisation de différentes activités sensori-motrices en lien avec un livre de littérature jeunesse afin d'enrichir les concepts, découvrir le vocabulaire à partir d'expériences perceptivo-motrices mobilisant l'ensemble de ses sens pour mieux percevoir et discriminer, prendre confiance, mieux communiquer, développer la conscience corporelle et des émotions et leurs verbalisations. L'objectif global étant d'accompagner les jeunes à grandir et à diminuer les troubles du comportement. Cet atelier est animé par un binôme avec une psychologue et une psychomotricienne.

A partir d'octobre 2019 un nouveau **groupe de 2 jeunes adolescentes** non voyantes a débuté avec les deux psychomotriciennes qui les suivaient en individuel. Ce groupe a pour objectifs de les accompagner à développer leur conscience corporelle, leur offrir des temps de détente afin d'abaisser leur hypertonie pour une plus grande aisance motrice globale et une tonicité plus adaptée.

Depuis septembre 2019, une psychomotricienne participe au projet du **livre atelier** avec l'éducatrice technique spécialisée avec une classe de l'école primaire par le biais d'expérimentations autour d'une histoire sur la préhistoire.

• ***Description des accompagnements individuels :***

Cette année comme les autres années, nous avons effectués des suivis individuels. Lors de ces suivis nous proposons, aux enfants les plus jeunes, un travail centré sur les expériences motrices, sensori-motrices et corporelles par l'intermédiaire du jeu. Les indications les plus fréquentes sont les troubles du comportement, l'agitation psychomotrice, les troubles praxiques, de l'écriture et de la relation. Nous axons le travail avec les plus grands plutôt sur la détente, la prise de conscience du corps, la conscience de l'espace et les déplacements et la mise en confiance. Certains suivis sont réalisés en binôme avec un autre professionnel lorsque les besoins s'y prêtent : troubles du comportement importants, nécessité de regards pluridisciplinaires sur une même situation afin de comprendre le fonctionnement de l'enfant et de l'accompagner au plus près de ses besoins.

La priorisation des suivis pour les plus jeunes est un choix institutionnel face à une demande et des besoins importants. Des besoins pour les plus grands (11-20 ans) sont également présents mais le temps de présence des psychomotriciennes ne permet pas d'y répondre complètement. La plupart des suivis sont hebdomadaires mais certains ont lieu aussi une semaine sur deux pour une partie par manque de place et pour répondre à des besoins importants.

Des bilans sont proposés en cas de besoin, ils peuvent être sous forme de bilan d'observation pour les jeunes qui ne peuvent entrer dans le cadre d'un bilan psychomoteur dirigé. Ceci nous permet de déterminer ou non une indication de suivi et d'avoir un point de référence. Chaque bilan psychomoteur implique un entretien en amont puis un entretien de restitution. Nous sommes en lien avec la famille soit directement, soit indirectement (par téléphone/mail).

- **Descriptif quantitatif des suivis**

Nombre d'enfants brailleux suivis en individuel: 9

Nombre d'enfants non brailleux suivis en individuel: 5

Nombre de bilan psychomotrices réalisés : 5

Nombre d'enfants suivis en groupe : 41

Nombre d'enfants qui ont des besoins non pris en compte : 3

- **Faits marquants de l'année :**

Il est toujours compliqué d'organiser nos emplois du temps en début d'année scolaire du fait de problèmes organisationnels et d'articulation avec les collègues notamment de l'éducation nationale.

Nous poursuivons la passation d'épreuves psychomotrices standardisées (MABC2) afin de constituer un échantillon spécifique à la déficience visuelle, le manque de temps retarde l'évaluation des résultats.

- **Orthoptiste :**

- **Rappel de la mission :**

Au cours du bilan, mesure de l'acuité visuelle précise avec des tableaux de basse vision de loin et de près, évaluation du champ visuel, étude de la vision des couleurs, tolérance à la lumière, héméralopie. L'étude des poursuites, saccades, fixations, efficacité visuelle, mémoire visuelle et organisation spatiale complète ces évaluations.

Le bilan orthoptique permettra de poser des recommandations nécessaires pour l'adaptation de l'enfant déficient visuel en situation de classe, proposer un outil spécifique : ordinateur, dactylo, braille, agrandissement.

L'orthoptiste conseille également sur le petit matériel à privilégier : stylo adapté, choix de cahier, lignes renforcées, format paysage, couleur autorisée. Le poste de travail peut être adapté : pupitre, bureau plus large, place de l'enfant dans la classe par rapport à la lumière, au tableau.

Le bilan permettra également d'envisager et de proposer un suivi basse vision afin de développer les potentialités visuelles.

- **Description des accompagnements individuels :**

- Dans le cas des bilans orthoptiques : élaborer, si besoin, un projet de suivi en tenant compte du déficit visuel mais également des potentialités visuelles de l'enfant selon sa pathologie oculaire.

- Dans les cas de suivis réguliers : pour les brailleuses l'accompagnement a pour but d'optimiser la vision restante, très utile pour eux dans la vie quotidienne. Pour les amblyopes, l'objectif est de développer des stratégies visuelles permettant une meilleure compensation de la déficience visuelle.

Nombre d'intervention : **424 suivis et bilans** **50% ETP en 2019** (contre 80% en 2018)

- 20 bilans complets
- 107 enfants ont été testés sur le plan de l'acuité visuelle et orthoptique
- 20 à 25 enfants ont bénéficié d'un suivi basse vision (une fois /semaine)

Enfants brailleuses : 20% des suivis

Enfants noiristes : 80% des suivis

● **Faits marquants de l'année :**

Pas de remplacement du 30% orthoptiste depuis octobre 2018, faute de candidat intéressé.

N'ayant plus d'ophtalmologiste, poursuite de la collaboration de l'orthoptiste avec l'infirmière aux visites d'admission des nouveaux entrants. Dans le suivi annuel, l'acuité visuelle et les données ophtalmologiques sont également recueillies par l'orthoptiste.

➤ **Orthophonistes :**

● **Rappel de la mission :**

Suite au bilan, l'orthophoniste peut intervenir à divers niveaux :

- Au niveau du langage oral : travail articutoire, phonologie, enrichissement lexical et syntaxique, discours, pragmatique. Un travail peut aussi avoir lieu avec certains jeunes présentant des troubles praxiques au niveau bucco-facial et/ou des troubles de la fluence verbale.
- Au niveau du langage écrit : enrichissement de l'orthographe lexicale, phonétique et morphosyntaxique, compréhension écrite, investissement de l'écrit, soutien à la communication.
- Au niveau de l'alimentation : rééducation de la déglutition, de la mastication, travail sur la posture durant les repas.

Le travail peut inclure également certaines compétences transversales telles que la mémorisation à court terme auditivo-verbale, la conscience phonologique ou la représentation spatio-temporelle. Les séances peuvent se mener individuellement ou en groupe, et parfois en collaboration avec d'autres professionnels.

● **Description des accompagnements en groupe :**

- De septembre 2018 à juin 2019 :
 - Un Groupe Ecriture, composé de deux jeunes scolarisés en classe de quatrième, et animé par une orthophoniste, dont l'objectif était l'enrichissement du stock orthographique lexical, en proposant différentes façons de mémoriser l'orthographe des mots afin de permettre au jeune de trouver celle qui lui correspond le mieux ; l'amélioration de l'orthographe grammaticale via la ré-explication de règles et l'apprentissage de techniques de relecture.
 - Un Groupe Compréhension de l'écrit, composé de deux jeunes scolarisés en CM2 et animé par une orthophoniste et une enseignante spécialisée, et dont l'objectif est de travailler la compréhension orale et écrite, via divers supports ludiques, et dans un but communicationnel.
 - Un Groupe Communication, composé de cinq jeunes scolarisés en CM2 et 6^{ème}, et animé par une psychologue et une orthophoniste et dont l'objectif principal est d'appréhender et comprendre les différentes émotions et les ressentis, pour soi et pour les autres, afin d'exercer les habiletés relationnelles pour avoir un comportement adapté lors des interactions sociales.

- A partir de février 2019 :
 - Un Groupe Scénodrame, composé de trois jeunes initialement scolarisés en CP et CE1, animée par deux psychologues et une orthophoniste.

- A partir de septembre 2019 :
 - Un Groupe Ecriture, composé de deux jeunes scolarisés en classe de troisième, et animé par une orthophoniste, dont l'objectif est l'enrichissement du stock orthographique lexical, en proposant différentes façons de mémoriser l'orthographe des mots afin de permettre au jeune de trouver celle qui lui correspond le mieux ; l'amélioration de l'orthographe grammaticale via la ré-explication de règles et l'apprentissage de techniques de relecture. Un objectif de préparation aux épreuves du Diplôme National du Brevet, guide les supports proposés.
 - Un Binôme Psychomotricité/Orthophonie, composé d'un jeune scolarisé en CE2, et animé par une psychomotricienne et une orthophoniste dont l'objectif global est de lui proposer un cadre de séance stable afin qu'il développe des routines communicationnelles, et puisse entrer en relation avec autrui.
 - Un Binôme Educatif/Orthophonie, composé d'un jeune scolarisé en classe de 6^{ème} et dont l'objectif est l'expérimentation/la manipulation pour faciliter l'élaboration langagière. Des activités concrètes de construction sont proposées afin de travailler la planification, la mise en sens et la mise en mots.

● **Description des accompagnements individuels :**

Nombre d'enfants brailleux accompagnés : 4 jeunes accompagnés,

Nombre d'enfants noiristes accompagnés : 12 jeunes accompagnés,

Bilans sans accompagnement d'enfants noiristes : 1 jeunes bilanté.

➤ **Psychologues :**

● **Rappel de la mission :**

Le psychologue accompagne les jeunes déficients visuels (élèves de la CSRP) avec ou sans troubles associés ainsi que leurs familles. Il repère et valide les besoins des jeunes, en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et les parents. Il met à leur disposition et assure, en accord avec leur projet individualisé d'accompagnement, un espace de parole, de soutien thérapeutique dont les modalités diffèrent en fonction de leurs besoins, avec pour objectif le bien-être du jeune, la gestion adaptée de son handicap et son autonomie.

Accompagnements psychologiques

- Concevoir et élaborer des interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des jeunes et de leurs familles
 - Actions psychothérapeutiques individuelles ou groupales, collectives auprès de jeunes en souffrance psychique ;
 - Actions auprès d'élèves pour lesquels se posent des questions liées spécifiquement à leur handicap visuel ;
 - Actions de bilans et de remédiations pour des enfants présentant des troubles cognitifs ou des apprentissages
- Pratiquer des évaluations psychologiques (recueil d'information, entretien, interprétation et synthèse, restitution)
- Rencontres avec les familles (entretien psychologique ou rencontre en binôme avec un professionnel de l'équipe)

Fonctions institutionnelles et administratives

- Participation aux réunions institutionnelles (et/ou certains partenaires le cas échéant) avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle pour apporter un éclairage clinique et théorique, fournir des éléments utiles au diagnostic sur le fonctionnement psychique des jeunes accompagnés
- Participation aux réunions pédopsychiatre/psychologues afin d'étudier et d'analyser les besoins d'intervention psychologique
- Réalisation d'écrits professionnels, compte-rendu de l'activité
- Développement et entretien des réseaux professionnels, des liens de partenariat avec des services ou praticiens extérieurs avec accord du jeune et de sa famille
- Disponibilité pour échanger avec l'équipe pluridisciplinaire et l'équipe enseignante sur les accompagnements proposés
- Veille sectorielle ; Analyser et faire évoluer sa pratique professionnelle

- Participation à des groupes de travail intra ou inter services (Qualité de Vie au Travail, réunion interne + COPIL, Référent Insertion Professionnelle)
- Accueil et tutorat de stagiaires
- Référent Démarche Qualité Arrêt de participation au Groupe Restreint du siège en janvier.

● **Description des accompagnements en groupe :**

Groupes de parole « Orientation et projet de vie », une séance par mois)

Echanger sur les questions liant handicap visuel et orientation scolaire et professionnelle, projet de vie, réflexion sur le vécu du handicap avec les classes de quatrième (une séance par mois).

Groupe ponctuel en classe de sixième (avril-mai 2019)

A la demande du professeur principal, proposer un temps d'échange pour tenter d'améliorer le climat relationnel conflictuel de la classe. Travail sur le « vivre ensemble », la solidarité, l'empathie, le respect des différences.

Groupes de Scénodrame (deux groupes animés par 3 professionnels, hebdomadaire)

Destiné aux 6/14 ans en fonction de leur développement psychoaffectif et cognitif, en groupe de 3 participants.

Dispositif innovant, cette médiation de groupe par le biais de matériel concret permet non seulement une lecture du fonctionnement de la personnalité, mais également de travailler la coopération, les habiletés sociales, l'anticipation et la gestion du temps, les capacités verbales (représentation et narration) et sociales (raconter, expliquer son histoire en se mettant au niveau de son interlocuteur), ainsi que le développement de l'imagination.

Groupe de « psychodrame » (binôme psychologue et psychomotricienne, par quinzaine)

Destinés aux collégiens, l'objectif de ce groupe est de permettre aux jeunes de partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs difficultés par le biais du théâtre, de jeu de rôle et d'improvisations autour d'un thème.

Courant 2019, à la demande des participants, deux groupes distincts (brailleuses et non brailleuses) ont été constitués avec une à deux séances regroupant les deux groupes au cours de l'année scolaire.

Groupe « pré lecture, langage et représentation » (binôme psychologue et psychomotricienne, hebdomadaire)

A destination des enfants de CP-CE1 et CE2, l'objectif de ce groupe est de faciliter la compréhension du texte entendu et d'enrichir les concepts avec le support d'expériences sensorimotrices. Cela favorise la lecture, les représentations et la compréhension de textes lus en autonomie. Les objets et situations proposés permettent des explorations sensorielles variées, des activités sensori-motrices, en alternant des temps de découverte et des temps d'échange.

Les ateliers permettent également de soutenir les échanges, d'interroger, de s'exprimer, d'argumenter, d'interagir avec ses camarades et avec les adultes.

Groupe « Communication » (binôme psychologue et orthophoniste, par quinzaine)

Cette année, le groupe a été à destination d'élève de CM2 et de 6^{ème}. Nous avons décidé d'orienter le travail autour du thème des émotions. Les objectifs étaient :

- Appréhender et comprendre les différentes émotions et les ressentis, pour soi et pour les autres.
- Exercer les habiletés relationnelles pour avoir un comportement adapté lors des interactions sociales.
- Exploiter toutes les entrées sensorielles à la recherche d'indices pour identifier et comprendre les émotions.

Accompagnements d'un ou plusieurs jeunes en binôme avec d'autres professionnels de l'équipe (psychomotricienne, orthophoniste, éducatrice spécialisée) pour répondre à des besoins spécifiques.

● **Description des accompagnements individuels :**

Soutien au développement global et aux apprentissages scolaires, construction du lien aux autres, travail sur les émotions et leur mise en mot, construction des représentations de l'environnement, etc.

Travail psychothérapeutique ou d'accompagnement en entretien individuel, principalement autour du handicap visuel : mal-être, problèmes psychologiques liés à la cécité ou à la mal voyance, refus des outils palliatifs, outils adaptatifs, stratégies vicariantes, questionnement à propos de l'orientation scolaire et professionnelle, du projet de vie, de l'autonomie, de l'intégration en milieu ordinaire, etc.

Remédiation cognitive pour des enfants présentant des troubles des apprentissages.

Nombre d'enfants brailleux suivis :

- TB : 6 (*hors groupes de parole*) + 2 *ponctuellement dans le cadre du suivi des 3 ans.*
- CC : 8 (*3 accompagnements individuels et 5 de groupe*)
- AC : 11 (*7 accompagnements individuels et 7 en groupe, 1 bilan*)

Nombre d'enfants non-voyants suivis :

- TB : 10 (*hors groupes de parole*) + 1 *élève de la CSRP ponctuellement.*
- CC : 23 (*accompagnements 11 individuels (dont 2 ponctuels) et 10 de groupe, 5 bilans*)
- AC : 16 (*4 accompagnements individuels et 12 en groupe*)

● **Travail avec les familles, les parents.**

Journées et accueil familles : Pique-nique jeu de piste (15 juin).

Préparation du Café des Parents sur les écrans (9 et 16 décembre).

Préparation et mise en place du Groupe « Matinée des fratries » (11 février – matinée annulée par manque de participants) :

Ce groupe a pour but de donner une place à part entière aux frères et sœurs des jeunes déficients visuels que nous accompagnons, de favoriser l'échange d'expériences entre pairs et d'évaluer un éventuel besoin de soutien face à des vécus qui se révéleraient difficiles.

Les objectifs principaux sont : Informer autour du handicap (expliquer, répondre aux interrogations,) ; Proposer un espace de parole et d'écoute (liberté de parole et étayage mutuel) ; Sensibiliser (en faisant « l'expérience » de la déficience visuelle)

● **Projets, Groupes de travail, Actions diverses.**

Organisation et participation à l'animation de la Classe Verte (semaine du 4 février) en collaboration avec les enseignantes de la CSRP

Poursuite du projet de mise en œuvre du groupe Scénodrame : rédaction du projet, commande et adaptation du matériel, réflexion pour la constitution du groupe et mise en place d'un groupe pilote avec une première session de 8 séances de mars à mai 2019. Mise en place d'un deuxième groupe pendant le dernier trimestre.

Participation à différents groupes ou réunions de travail, rédaction, réactualisation, relecture, annotation ou validation de documents : Insertion sociale et professionnelle, QVT (dont COPIL), évaluation du PIA, tableau des projets collectifs, RGPD, Procédures Sécurité, etc.
Rencontres ou réunions avec partenaires, administrateurs ou direction ADPEP 69.
Travail sur la fusion des deux S3AS (18 mars, 23 mai).

Réflexion sur la possibilité de participation des professionnels de l'équipe (autres qu'éducateurs) aux séjours éducatifs

Mise en place de la permanence orientation, autonomie, stage, etc., à partir du 1^{er} octobre, les mardis et vendredis, de 13H à 14H.

➤ **Suivi des 3 ans :**

Publics concernés :

- Jeunes n'ayant plus de notification S3AS rue de France (par le choix familial ou le leur) et/ou étant sortis de la cité scolaire René PELLET
- Enfants et/ou jeunes n'ayant plus de notifications (hors agrément DV) et encore présents sur la CSRP ou pas.

Buts de la mission :

- Prendre part à la suite de parcours du/de la jeune à la suite de sa scolarité post CSRP et apporter des réponses pour l'insertion sociale et professionnelle (mise en lien avec partenaires pour l'emploi et la formation, coordination des actions dans cette mise en lien, apports d'information aux partenaires sur les spécificités de la déficience visuelle dans le monde du travail).
- Assurer une veille active en termes de réponses administratives concernant les besoins d'élaboration du dossier MDPH et l'accompagnement sur les droits du changement de statut en tant que jeune adulte à partir de 20 ans. (Assistante Sociale)

Ces deux axes fondamentaux de suivi se dessinent par un travail en binôme entre les deux professionnelles.

Pour 2019, le suivi des 3 ans s'est opéré sur une liste de 38 jeunes officiellement inscrits.

- **Descriptions de l'accompagnement du jeune suivi :**

Plusieurs profils très différents les uns des autres :

- Jeunes en cours de scolarité post 3^{ème} :
 - S'assurer du bon déroulement de la scolarité sans l'apport du S3AS (pas de renouvellement de notification pour « hors agrément » ou choix familial). Sur ce dernier point, un contact est repris avec la famille pour comprendre la raison de ce choix. Une mise en confiance est établie avec des familles parfois réticentes sur cette reprise de contact. Parfois le contact ne s'établira jamais. Cas rares.
 - Proposition de se rendre disponible pour assister à l'ESS (si géographiquement possible ou mise en lien avec l'établissement).
 - Evaluer les difficultés du jeune dans sa scolarité (dimension de la DV dans sa scolarité, comment la vit-il et comment l'explique-t-il, s'assurer des adaptations et de la connaissance des besoins du jeune par les équipes de l'établissement). Liens privilégiés avec les infirmières et les CPE.
 - Lien d'informations par rapport aux questions d'orientation (forums et salons pour le post bac sur les études supérieures, l'emploi, l'alternance et questions sociales avec l'assistante sociale)
 - Quels suivis en libéral ? points avec la famille.
- Jeunes en études supérieures ou en formation post-bac :

- S'assurer du bon déroulement des adaptations en lien avec la mission handicap du lieu de formation ou des universités.
 - Proposer aide pour la recherche de stages en cours de formation (BTS...).
 - Quels suivis en libéral ?
- Jeunes sans solutions de suite de parcours de formation ou d'insertion :
 - Contacts téléphoniques pour mises en liens
 - Propositions de se rencontrer sur le service ou à domicile (cas exceptionnels)
 - Lors de la 1ère rencontre, point sur la situation générale du jeune au niveau social et professionnel. Sonder la personne quant au degré de motivation pour prendre part à l'élaboration active du projet de réalisation sociale et professionnelle (remobilisation). Faire un point sur son suivi d'ordre médical (dernier bilan ophtalmo et éventuellement en orthoptie), quels autres suivis ?
 - Lors du 2ème rendez-vous, reprise du CV permettant au jeune de se resituer chronologiquement sur son parcours (mise en évidence des compétences, des centres d'intérêts).
 - Par la suite sur d'autres rendez-vous physiques voire téléphoniques : du fait de la distance de certains jeunes, la mise en lien est impulsée par ma recherche des futurs contacts du jeune que je lui adresse.
 - Réflexion sur les possibilités émises par le jeune puis sur les freins potentiels. Connaissance des différents types de formations pour adultes dans le cadre de la formation continue ou en centre de formation pour personnes en situation de handicap (CRP). Connaissance des différents partenaires qui pourront lui permettre d'être suivis tant par les prescripteurs (Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission locale que par les acteurs de la formation et de la préorientation). Sur ce dernier point, connaissance du tissu associatif proposant les dispositifs de réorientation et de remobilisation. S'assurer que le jeune est bien inscrit à PE ainsi qu'en mission locale (des dispositifs de suivi socioprofessionnel sont proposés). Accompagnement sur les démarches de TRE (entraînement et maîtrise du contenu du CV, de la lettre de motivation en candidature spontanée ou en réponse à une offre, entraînement à l'entretien de motivation pour un stage, une alternance ou un emploi) en collaboration étroite avec les partenaires prescripteurs.

- **Groupe scénarii sociaux :**

Proposé à 7 collégiens de 3^{ème} et lycéens :

Ce groupe a permis de guider les jeunes volontaires vers une 1^{ère} réflexion commune sur les différents enjeux de l'insertion professionnelle dans le cadre de leurs choix d'orientation (3^{ème}) ou de leur formation et scolarité choisie (lycée professionnel : domaine de la gestion-administration, métiers du paysagisme, de la restauration collective).

Les rendez-vous hebdomadaires du lundi soir de 17h à 18h permettaient avant tout de marquer un temps d'entre deux avant de rejoindre le moment de l'internat, de s'accorder une parenthèse dans leur scolarité.

Ont été abordés des sujets tels que l'attitude à adopter lors d'un entretien de motivation pour les stages recherchés (comment se comporter, se présenter, présenter ses éléments de motivation, comment aborder sa déficience visuelle à travers la mise en avant des compétences et des moyens de compensation numériques, notamment pour répondre aux attentes du lieu d'accueil ainsi qu'au livret de compétences du stage).

La communication verbale et non-verbale ont donc été mises en avant à travers des scénettes élaborées, conduites puis évaluées par les jeunes.

Lors de séances consacrées à l'organisation de recherche de stages, il s'agissait de reprendre tout l'organisation grâce à une feuille de route vérifiée par l'éducatrice spécialisée et la coordinatrice de parcours.

Ce groupe a aussi permis de miser sur une 1^{ère} autonomie de parole pour mieux aborder les professionnels des différents stands lors de l'événement du Mondial des Métiers en février. Il s'agissait d'apprendre à être en lien avec des personnes du milieu professionnel, à interagir et assimiler un retour.

Du fait du « petit » niveau retenu du groupe de jeunes, le but essentiel a été de viser une première autonomie dans le fait de s'organiser dans sa recherche de stages, de savoir communiquer avec autrui en situation d'entretien puis en situation professionnelle, de travailler sur l'énonciation de ses compétences (savoir-faire), mais aussi de la démonstration de ses aptitudes (savoir-être) ainsi que la verbalisation de ses besoins et de ses freins d'apprentissage liés à la déficience visuelle.

- **Accompagnement au niveau individuel :**

Lors du groupe scénarii sociaux, a été proposé un suivi supplémentaire pour certains jeunes pour la refonte de leurs éléments de candidature, pour une meilleure compréhension et maîtrise de leur prise de parole lors de leurs entretiens avec des professionnels dans le cadre de leur recherche de stage. Les suivis individuels amorcés par les jeunes volontaires se sont donc focalisés sur des appels aux entreprises, la prise de parole au téléphone tout en sachant noter des informations lors des appels.

Pour les jeunes de 3^{ème}, un accompagnement à la recherche de lieux de formation de type MFR (Maison Familiale et Rurale-lycée professionnel...) a été proposé tout en reprenant le sujet de pouvoir aborder sa déficience visuelle et sur quels outils sont utilisés pour mener sa scolarité sereinement.

Pour un jeune en recherche d'alternance (et ne faisant pas partie de ce groupe), ce même travail a été proposé sur le BTS SAM de la CSRP. Une mise en lien avec l'équipe du CFA a été mise en avant pour faire présenter la formation au jeune (mini stage). Des rencontres lors d'un forum (MEDEF) ont été possibles et ont guidé le jeune sur l'acquisition d'une plus grande aisance dans la prise de parole en face à face puis au téléphone pour des pré-entretiens, qui se sont avérés plus compliqués, cependant.

4. L'organisation du service

Le S3AS présente la particularité de n'intervenir que pour les élèves de la CSRP. Au sein de ce partenariat unique, l'activité du S3AS est dépendante des changements importants survenus au sein de l'école et qui ont concernés la modification de l'organisation globale (changement d'horaires, de professionnels, etc.) notamment concernant le temps de demi-pension. Ces changements importants impactent fortement l'intervention de l'équipe et demandent aux professionnels de faire preuve en permanence d'adaptabilité.

4.1 La gestion du quotidien

Une nouvelle gouvernance associative est mise en place depuis la rentrée scolaire 2019. Une directrice de dispositif (qui gère également le second S3AS et les CAMSP sensoriels) et une directrice adjointe se partagent le management de proximité.

Une secrétaire à plein temps assure le fonctionnement administratif du service : préparation de paies, suivi des dépenses, suivi de l'activité, accueil du public, gestion des commandes, du courrier, gestion administrative des PIA...

Les locaux sont entretenus par un agent de service à hauteur de 0,44ETP. Il n'y a pas d'agent d'entretien. En cas de besoin, nous devons faire appel à un agent d'un autre service de l'association. Cela met le fonctionnement du service en difficulté notamment par rapport à la réactivité sur les petits travaux du quotidien (fuite d'eau, changement d'ampoules...).

4.2 Le travail de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité

Ce travail se déploie grâce à la mise en œuvre de plusieurs dispositifs :

- Des réunions hebdomadaires d'une heure durant lesquelles se discutent et se formalisent les différentes actions et postures professionnelles
- Des réunions mensuelles d'une heure entre les psychologues et le pédopsychiatre animées par la direction
- 80 réunions (45 minutes par jeune) d'élaboration et de co-construction des PIA animées par les éducateurs coordinateurs, en présence des parents, du jeune, auxquelles participent la direction, garante du projet et tous les intervenants du S3AS auprès de l'enfant, mais aussi ceux de la CSRP, ou ceux du CTRDV
- Des réunions d'un groupe de pilotage pour la démarche qualité 2h tous les 2 mois ou 3 mois en fonction de l'avancée des plans d'actions.
- Des groupes de travail pluridisciplinaire (en moyenne 6h par trimestre) pour l'animation du projet de service : organisation des rencontres du samedi destiné à accueillir les familles, réactualisation des outils de la loi 2002-2, participation à la réflexion avec la CSRP pour améliorer le fonctionnement entre les 2 entités....
- L'analyse de la pratique pour les personnels qui accompagnent les enfants 1h30 mensuelles sur 9 mois.
- Des réunions QVT : Nous avons 2 groupes qui se réunissent chacun une fois par trimestre sur une durée de 3h

Tous les professionnels sont amenés à participer à différents groupes ou réunions de travail :

Harmonisation de Médiatteam ; Groupe « Insertion sociale et professionnelle » ; « Groupe optimisation du processus PIA » Groupe « Signalétique » dans le cadre de la démarche qualité, Groupe QVT dans le cadre du projet associatif, Groupe FabLab, Groupe « Création et maintenance d'une page Facebook » etc.

Des groupes de travail sont aussi constitués pour :

Réactualisation, relecture, annotation ou validation de documents : risques professionnels (DUERP), Document Individuel d'Accompagnement (DIA), protocole « Bientraitance » ; fiches incidents, CPOM, fiches action des PEP, procédure de sortie d'agrément, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, tableau SARADV des outils d'évaluation, projets collectifs, etc.

Ce travail collaboratif se fait dans le cadre établi les lundis matin entre 8h30 et 11h30.

5. La démarche qualité

Comme toutes les structures ou établissements gérés par l'ADPEP 69, le S3AS s'est engagé, depuis sa création en 2005, dans une démarche d'évaluation de la qualité des services qu'il rend à ses usagers.

En 2017, l'URPEP a réactualisé le référentiel en y intégrant les données en lien avec les nouvelles recommandations de bonnes pratiques. L'évaluation interne a été remise aux autorités de tutelle en avril 2019.

Nous avons associé les parents par le biais d'une enquête en les interrogeant sur leurs perceptions par rapport à l'accueil, l'accessibilité des outils de la loi 2002-2, la qualité des informations reçues. Le retour est très positif, avec une nuance sur les modalités d'accès au dossier, les informations concernant les manifestations organisées par le service à leur rencontre.

Nous avons réorganisé nos supports et nos modalités d'informations pour mieux répondre à ces attentes.

Le projet de service a été réactualisé de concert.

Le DUERP est mis à jour chaque année.

L'évaluation externe a été menée début novembre 2014 avec un retour en janvier 2015.

La démarche QVT, 5 réunions ont eu lieu avec notamment un travail portant sur la complexification et intensification du travail en réunion et un travail sur le regroupement des 2 services S3AS.

Par ailleurs, tous les professionnels sont impliqués dans les groupes de travail, que ce soit sur la réactualisation du projet de service, l'évaluation interne, la gestion des risques.

IV. LES PARTENAIRES

1. Les familles

Il n'y a pas de groupe d'expression des usagers, ou autre forme de participation des familles à la vie du service. Les parents sont difficiles à mobiliser collectivement. Ce constat n'a pas changé depuis des années.

Nous avons organisé une matinée fratrie le 23 mars qui n'a pu avoir lieu faute de participants.

Un pique-nique avec une thématique autour des 5 sens a été organisé le 15 juin.

Au mois de décembre nous avons proposé un café des parents sur le thème des écrans avec une intervention de l'association 1-2-3 écrans. Le succès de cette matinée nous invite à réfléchir à un prolongement de cette action.

Les professionnels ont un contact régulier avec les parents dans le cadre de l'accompagnement :

- Contact téléphonique au début et fin d'accompagnement d'une manière systématique
- Rencontre avec le coordinateur pour l'élaboration du PIA, et lors de l'ESS
- Proposition de guidance parentale par les psychologues et le pédopsychiatre
- Disponibilité des professionnels en cas de demande de RDV.

Les parents sollicitent très facilement les professionnels pour des rencontres ou des RDV téléphoniques par rapport à l'accompagnement de leur enfant.

2. Les partenariats et les conventions

Partenariat :

- Il n'y a pas de partenariat formalisé avec d'autres structures ou dispositifs. Nous collaborons régulièrement avec l'IES les Primevères, le relais Handicaps rares, le Centre de ressources Autisme, et ce en fonction des problématiques ou troubles dont souffrent certains jeunes. Depuis 3 ans, nous sommes en recherche d'une collaboration avec un centre de ressources pour la dyslexie pour former une partie de nos professionnels, mais nous avons du mal à trouver une ressource sur Lyon. Les enfants déficients visuels porteurs de ces troubles ne sont pas pris en charge par le Centre de Ressources « Troubles spécifiques des apprentissages » de Lyon. Nous avons tenté de développer des collaborations, notamment pour l'adaptation des tests de

diagnostic pour la déficience visuelle. Un intérêt de principe a été donné sans pour autant que cela puisse déboucher sur une collaboration, probablement faute de temps.

- Notre principal partenaire est la CSRP. Les conditions d'accompagnements des enfants ont évolué à la rentrée 2018 du fait de la modification des emplois du temps des enfants de l'école primaire et des collégiens. Ils partent tous à 15h50 et les « devoirs faits » sont souvent programmés sur la pause méridienne. La majorité des accompagnements sont de ce fait sur le temps scolaire.

Convention :

- Il existe une convention de fonctionnement avec la Région qui nous met les locaux à disposition gracieusement jusqu'en 2026. Le S3AS participe aux frais de maintenance, eau, électricité....
- Le S3AS fait partie du réseau SARADV (Soins et accompagnement en Rhône Alpes pour la déficience visuelle) qui regroupe les S3AS de la Région Rhône-Alpes qui accompagnent les jeunes déficients visuels. Cette appartenance nous permet de bénéficier de l'appui technique du CTRDV pour les besoins en ergothérapie et en locomotion et permet aux professionnels de mener des réflexions sur la qualité et la pertinence de leurs interventions en confrontant leurs pratiques à celles des pairs des autres services. L'équipe mobile du CTRDV intervient régulièrement pour les jeunes accompagnés par le S3AS.
- Il existe des liens privilégiés avec le CAMSP DV (même Direction)

V. MOUVEMENT DU PERSONNEL

1. Arrivées / départs

Départ en retraite de la directrice et mise en place d'une organisation liée à la nouvelle gouvernance associative.

Départ en retraite d'une monitrice éducatrice en juillet, remplacée en septembre par un CDI d'éducatrice spécialisée.

Départ d'une orthophoniste en CDI, remplacée par une nouvelle orthophoniste en CDI.

Baisse de l'ETP de l'orthoptiste dans le cadre d'une pré-retraite (passage de 0,80 à 0,50 ETP). Le recrutement du différentiel n'a pas été possible faute de candidatures.

Départ en congé maternité de la directrice adjointe en octobre, remplacée par une directrice adjointe en CDD.

2. Ajustement de poste

Postes non pourvus :

0,30 ETP d'orthoptiste (pas de postulant malgré les annonces et les appels aux réseaux

VI. PLAN DE FORMATION ET D'EVALUATION

SALARIE	DATE	HEURE	INTITULE DE LA FORMATION /COLLOQUE
TB	18 -21/01/2019	14	Ceciaa logiciel JAWS office 18
AG	2019	374	Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale
12 salariés	2019	12	Analyse de la pratique
SH	2019	15	Projet Voltaire
SH	22/03/2019	7	Comptafirst
6 salariés	3/4/5-2019	126	ALPHV Evolution et remaniements des pratiques dans l'accompagnement de la personne déficiente visuelle
AC	13/05/2019	7	Colloque Ariba
CC	22-23-24/05/2019	21	Remédiations cognitives : des modèles à la pratique
LB	13-14/06 19-20/09 17-18/10	28	La formation de tuteurs de proximité Arfrips
8 salariés	01/07/2019	28	ISPD Croix Rouge
SB	2019	7	CTRDV de la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique
17 salariés	12/10/2019	59,5	L'éthique dans les pratiques professionnelles
MD	05/12/2019	3	Rencontre pédagogique de la vie autonome
4 salariés	12-13/12/2019	56,5	Interculturalité
MS - EL		17,5	Colloque DIPHE
TOTAL HEURE DE FORMATION		775,5	

VII. SYNTHÈSE / CONCLUSION / PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2020

L'année 2018 et le début de l'année 2019 ont été particulièrement difficiles, marquées par d'importants dysfonctionnements à la Cité Scolaire René Pellet qui ont finalement aboutis à la révocation de la proviseure et la mise en retraite de son adjointe.

L'ensemble des acteurs a été fortement impacté, que ce soit les jeunes, leurs familles, les enseignants ou les salariés du S3AS.

L'arrivée d'une nouvelle proviseure en septembre 2019 est synonyme d'espoirs. Il va s'agir de (re)tisser un lien de confiance, asseoir les partenariats. Pour autant, les relations entre le S3AS et la Cité Scolaire René Pellet restent complexes. Le pari de faire travailler ensemble Education Nationale et médico-social reste un défi dans ce contexte.

Le sentiment général de défiance à l'égard du personnel du S3AS prévaut.

Plus que jamais, il faut rassurer, expliquer et justifier les actions, se battre pour asseoir notre légitimité. Les personnels s'y épuisent. Depuis 2005, date de la création du service, il n'a encore jamais été possible de signer une convention de partenariat précisant les modalités de collaboration entre la CRSP et le S3AS.

Ce constat nous invite à repenser de manière différente le projet de fusion des deux S3AS. Initialement envisagé sur le site géographique de la CSRP, il nous semble désormais essentiel de dissocier le service médico-social de l'établissement scolaire afin de mettre fin aux situations de confusion. Des interventions pour les élèves de la CSRP, au même titre que dans n'importe quel établissement scolaire, avec un S3AS sur un lieu géographique différent, seraient plus claires et apaiseraient les tensions.

Cet argument est renforcé par le fléchissement récurrent du nombre d'enfants déficients visuels à la CSRP. Les familles optent majoritairement pour une scolarité en milieu ordinaire. Les effectifs du S3AS de la rue de la Baisse augmentent tandis que ceux de la rue de France sont en baisse.

Cela n'implique pourtant pas une bascule de moyens entre les deux S3AS. Les enfants accueillis rue de France présentent des troubles associés à la DV et des pathologies plus lourdes. Les accompagnements sont donc moins nombreux mais plus conséquents.

La nouvelle proviseure, pour faire face à la pénurie d'élèves, envisage d'ouvrir les locaux de l'école primaire aux élèves de GS de maternelle. Cela posera un problème d'agrément pour les accompagnements du S3AS, le suivi en deca de 6 ans étant dévolu au CAMSP DV.

Certains parents d'élèves de la CSRP militent par ailleurs pour une semaine de 4 jours à la rentrée prochaine. Une telle décision mettrait le S3AS en difficulté car plusieurs professionnels ne pourraient plus intervenir le mercredi à cause de l'absence des enfants.

On le voit, tous ces aspects ne facilitent pas le travail du S3AS et sa projection au fil des années. Le projet de fusion des deux services, dans le cadre de l'engagement associatif lié au CPOM, devra se construire au regard de ces éléments de contexte et de l'historique du fonctionnement.